

SEANCE DU 30 MAI 2022

DELIBERATION N° 3

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 27  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mille-vingt-deux, le trente mai à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 24 mai 2022

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - M.EVENE - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - J.DARRIGADE - C.DOS SANTOS - J.WEBER - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA -B.GERY - A.VALETTE - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - C.MARTIN - F.BILLARD - J.RANCE - H.ETCHENIQUE -

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X.BAYLAC donne pouvoir à JM GUTIERREZ

M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

Secrétaire de séance : E.DEITIEUX

**Objet : Opération  
Biremont 1 –  
Approbation d'une  
convention  
constitutive de  
groupement de  
commande à  
conclure avec  
l'Office 64 de  
l'habitat dans le  
cadre des travaux  
de VRD sur la voirie  
départementale**

Monsieur Patrick ACEDO rappelle le projet de l'opération Biremont 1, 100 % sociale, portant sur la réalisation par l'Office 64 de l'Habitat et le COL de 146 logements et 700 m<sup>2</sup> de surface commerciale.

Il souligne que le démarrage des travaux est prévu pour la fin du 1er trimestre 2023.

Cette opération de renouvellement urbain en Bas Boucau va nécessiter des travaux de recalibrage de la rue Biremont (RD60).

Dès lors, avant d'engager la consultation des entreprises afférente à l'ensemble de l'opération, l'Office 64 de l'Habitat propose à la Commune de conclure une convention de groupement de commandes concernant les travaux de VRD à réaliser sur cette voirie. Il a été convenu de la répartition des travaux suivante : l'Office 64 prendra en charge les aménagements du pied des bâtiments jusqu'à la bordure délimitant la chaussée, comprenant le trottoir et la piste cyclable bidirectionnelle, et la Commune prendra à sa charge le revêtement de voirie et le trottoir côté opposé du programme de construction.

Il est précisé que la voirie étant départementale, la Commune sollicitera, pour la part de travaux lui incombant, le concours financier du Département dans le cadre de son règlement d'intervention de voirie.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

Ces travaux de voirie seront à réaliser fin de l'année 2024 et début 2025.  
construction de l'ensemble immobilier.

Aussi, Monsieur Patrick ACEDO propose au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de groupement de commandes et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec le représentant de l'Office 64 de l'Habitat.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

**Approuve** les termes de la convention de groupement de commandes à conclure avec l'Office 64 de l'Habitat, au titre des travaux de VRD à réaliser sur la RD60 dans le cadre de l'opération Biremont 1,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention de groupement de commandes avec le représentant de l'Office 64 de l'Habitat.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 31 mai 2022  
Le Maire,

